CEPSO FORMATIONS – EDITION

CEPSO FORMATION
26, avenue de Suffren - 75015 PARIS
Téléphone 01 44 49 19 50
www.cepso-formation.fr - e-mail : cepso@socaf.fr

DPE ET INDÉCENCE DU LOGEMENT

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

1 journée en présentiel collectif de 7 heures, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Gestionnaires locatifs ou de copropriétés
- Transactionnaires
- Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- **Expliquer le DPE et identifier les aspects du logement qui entrent dans l'indécence**
- Connaître et comprendre le contexte juridique, technique et la problématique du DPE et de l'indécence des logements
- Connaître les différentes obligations à effectuer lors de la vente, des gestions locatives ou pour les syndics
- Appréhender la découverte d'un logement classé en F ou G (passoire thermique)

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
    - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui,
    - la projection en Power-point de documents ou fiches,
    - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges,
    - la lecture de rapports, de documents et cas pratiques.
- La formation sera animée par Monsieur Jacques PUCH, expert en bâtiment, consultant, spécialiste diagnostics immobiliers

CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

Les pauses sont de 15 minutes le matin et l'après-midi – La pause déjeuner est d'une heure

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30

Accueil (15 min)

Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des niveaux

Dernière mise à jour : 3 septembre 2024

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier (1h)

Remise du code de déontologie
Rappel des fondamentaux
Questions – Réponses

Retour sur la création du DPE et sur le nouveau DPE (1h15)

Connaître le DPE et ses conséquences
Connaître les éléments de prise en compte pour la réalisation d'un DPE
Connaître les possibilités des recommandations de travaux

Point sur la réglementation (1h15)

Maîtriser la réglementation DPE (Vente, location, ERP, neuf…)
Faire une lecture critique d'un rapport de DPE
Le DPE et l'indécence des logements
Focus sur l'audit énergétique

L'indécence des logements et lutte contre l'habitat indigne (1h30)

Comprendre l'indécence d'un logement
Retour sur la loi SRU 2002
Qu'est-ce qu'un logement décent ?

Cas pratiques (1h)

Grille d'auto-évaluation sur la décence d'un logement

Questions-réponses (30 min)

Conclusion de la formation (15 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION :

- 360 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 300€ HT)
- 420 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 350 € HT)

- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription. Nous pourrons alors étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation et/ou l'accueillir au mieux dans nos salles de formation qui sont toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dernière mise à jour : 3 septembre 2024